

6ÈME ÉDITION DU CONCOURS TREMPLIN ARTY 2026

Arts Plastiques, Manga, Photo, BD : Exprimez votre créativité !

I. PRÉSENTATION ET OPPORTUNITÉS

L'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL) encourage la créativité de ses étudiantes, étudiants et personnels. La Mission Culture vous ouvre les portes de l'art, en partenariat avec le Musée d'Art Contemporain (MAC) et l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon.

L'Objectif? Sélectionner deux lauréats pour une EXPOSITION d'été à la Galerie Domus (Juin et Juillet 2026).

II. CALENDRIER DYNAMIQUE

ÉVÉNEMENT	DATE	CE QU'IL FAUT RETENIR
Lancement officiel	10 Novembre 2025	Début de l'appel à projets.
DEADLINE Projet !	1er MARS 2026	Envoi des dossiers (PDF) à l'adresse mail.
Résultats du Jury	Vendredi 13 Mars 2026	Annonce des lauréats sélectionnés.
Cérémonie & Vernissage	11 Juin 2026	Remise des Prix à la Galerie Domus.
Exposition	Juin et Juillet 2026	Vos œuvres exposées tout l'été !

III. PRIX EXCLUSIFS & CONTACT

Prix des Lauréats : un Tremplin !

- **EXPOSITION PROFESSIONNELLE** à la Galerie Domus.
- **FORMATION GRATUITE** d'un an à l'ENSBA de Lyon.
- Entrée gratuite au Musée d'Art Contemporain (MAC).
- **SUPPORT TOTAL** : Aide technique et prise en charge du tirage/matériel.

Dossier de Candidature

Envoyez votre projet (reproductions, plan, note d'intention) en PDF à :

mission.culture@univ-lyon1.fr

Objet : "concours Tremplin Arty 2026"

Thème : Libre. Format: Photo, BD, Manga, Arts Plastiques.

6ÈME ÉDITION DU CONCOURS **TREMPLIN ARTY 2026**

Arts Plastiques, Manga, Photo, BD : Exprimez votre créativité !

Depuis de nombreuses années, l'UCBL affirme sa volonté de « développer une politique culturelle ambitieuse, résolument ouverte sur la cité.

L'objectif est de permettre les rencontres et d'encourager les pratiques artistiques et culturelles des étudiantes, des étudiants et des personnels ».

De nombreuses actions culturelles sont menées pour ouvrir à la découverte de disciplines non enseignées dans l'établissement, stimuler la communauté universitaire dans toute sa diversité, favoriser l'accès à la culture et à l'art, développer des actions culturelles liant l'art et la science.

La Mission Culture de l'Université Claude Bernard Lyon 1, avec la participation de l'ENSBA de Lyon et du Musée d'Art Contemporain, organise la sixième édition d'un concours **arts plastiques / photo / manga / BD**, ouvert aux étudiants de l'Université Lyon 1 ainsi qu'à son personnel. Deux lauréat(e)s seront désigné(e)s, les œuvres retenues seront exposées à la Galerie Domus de l'Université Lyon 1 en juin et juillet 2026.

La directrice de la mission culture

Charlotte Dufour

REGLEMENT DU CONCOURS

Dans la perspective de la 4ème éditions du Tremplin Arty, la mission culture de l'Université Claude Bernard Lyon 1 organise un concours dont le thème est libre.

Article 1. Généralités

Ces règles s'appliquent au concours « Tremplin Arty », ci-après dénommé le « Concours ».

Le concours est organisé par la mission culture de l'UCBL1, dont le siège social est 43 boulevard du 11 Novembre 1918 69622 Villeurbanne cedex, ci-après dénommé

l'« Organisateur ».

Ce règlement concerne notamment les conditions de participation au Concours et le déroulement du Concours. Le simple fait de participer au Concours implique la pleine acceptation par le participant de tous les termes et conditions du présent règlement du Concours.

Article 2. Durée du Concours

Le Concours commence en début novembre 2025 et termine le 1 mars 2026 ;

L'Organisateur se réserve le droit de prolonger le concours.

Article 3. Modalité de participation

Pour la quatrième édition de ce concours il n'y a pas de thème imposé.

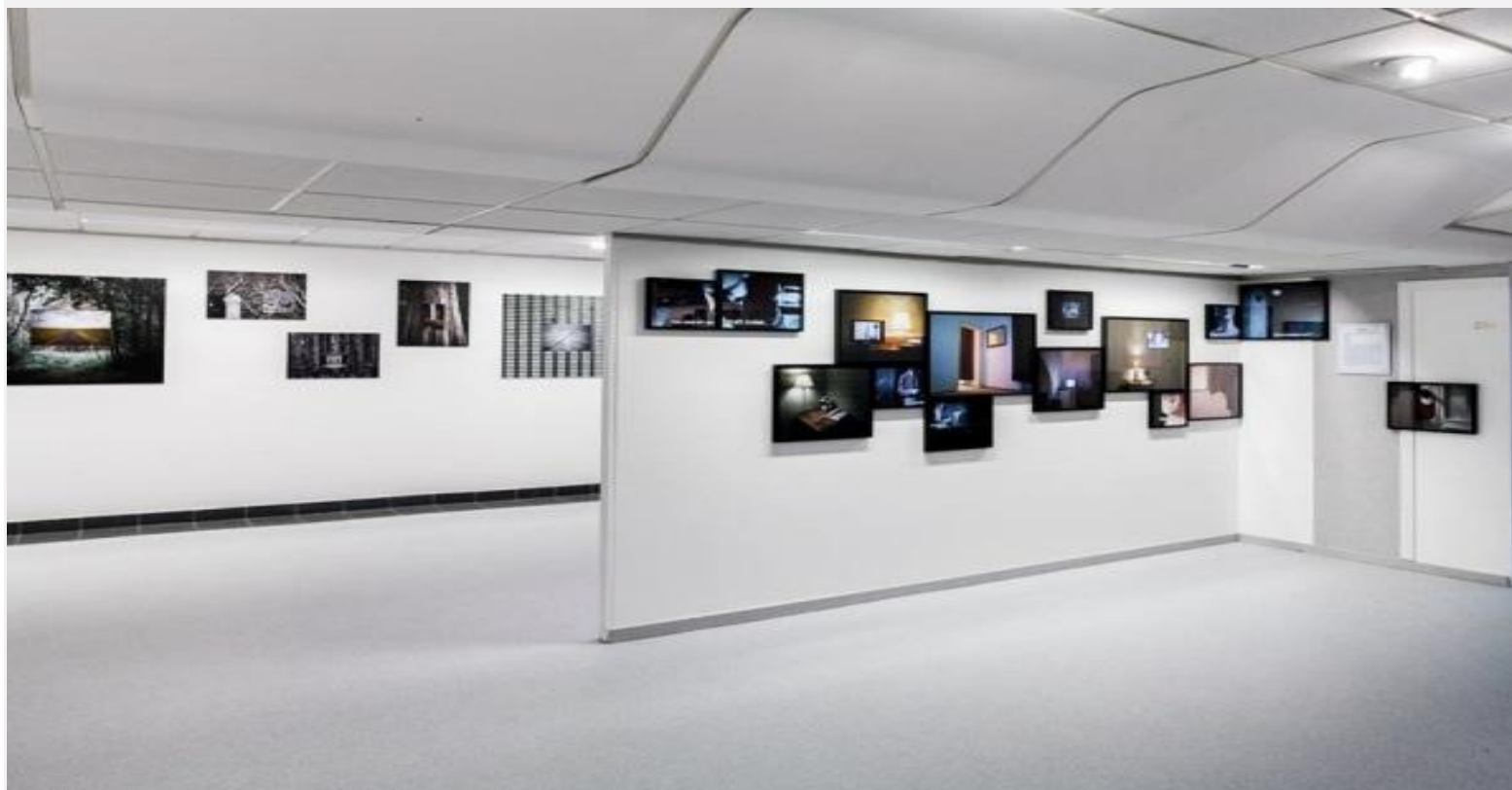
Tous les étudiants et personnels de l'UCBL1 sont autorisés à participer au Concours.

Le candidat au Concours peut participer soit individuellement soit collectivement (jusqu'à trois).

Le candidat doit faire parvenir sous format PDF à la Mission Culture avant le 1 mars 2026 leur projet, précisant comment ils souhaitent investir la Galerie Domus. Ce projet, à travers un discours cohérent, devra contenir :

- Certaines reproductions d'œuvre
- Un plan - même sommaire
- Une explication du projet d'exposition avec les autres œuvres à venir.

Un même projet pourra réunir différents supports visuels : photographie, peinture, dessin, BD, manga, tout en ayant une unité.



Galerie Domus (cf. dimensions de la Galerie en annexe)

Article 4.

Rôle et composition du jury

Un jury constitué d'artistes, d'étudiants, de membres de la Mission Culture, du Musée d'Art Contemporain et de l'ENSBA se réunira pour sélectionner deux lauréats. La remise finale du prix se fera le jour de l'inauguration de l'exposition à la

Galerie Domus, en juin et juillet 2024.

Membres du jury :

- Sylvianne Lathuilière, MAC
- Sébastien Bouvet, ENSBA
- Charlotte Dufour, MCU
- Un(e) représentant(e) étudiant(e) (VPE UCBL)
- Un(e) photographe professionnel(le).

Article 5. Critères de sélection

Le jury délibèrera pour sélectionner les lauréat(e)s en fonction de la valeur artistique et technique, de la qualité de la réalisation et de la conception de l'exposition : mise en espace, dialogue entre les œuvres, parcours.

Article 6. Prix des lauréats

Outre l'exposition de leurs œuvres à la Galerie Domus, les deux lauréats se verront offrir pour une durée d'un an un atelier gratuit au choix parmi les ateliers de pratique amateur de l'ENSBA*, une entrée gratuite au Musée d'Art Contemporain ainsi qu'un livret d'exposition ISBN.

*à répartir entre le nombre de participants sur un même projet, de 1 à 3 participants par projet

Article 7. Moyens mis à disposition des lauréats

La Mission Culture assurera une aide technique et scénographique pour l'accrochage. Par ailleurs, elle prendra en charge financièrement le tirage des photos, les cadres, les papiers grands formats pour les dessins et peintures ainsi que tout autre support en fonction des œuvres retenues et ce après concertation sur le budget.

Article 8. Calendrier

Lancement officiel	10 Novembre 2025	Début de l'appel à projets.
DEADLINE Projet !	1er MARS 2026	Envoi des dossiers (PDF) à l'adresse mail.
Résultats du Jury	Vendredi 13 Mars 2026	Annonce des lauréats sélectionnés.
Cérémonie & Vernissage	11 Juin 2026	Remise des Prix à la Galerie Domus.
Exposition	Juin et Juillet 2026	Vos œuvres exposées tout l'été !

Article 9. Droits d'auteur

Les participant(e)s reconnaissent le droit à la Mission Culture d'utiliser gratuitement pour l'annonce des résultats et la promotion du concours leur identité et une ou deux œuvres choisies par le jury parmi la sélection envoyée par les candidats.

Article 10. Litige et responsabilité

Chaque participant(e) s'engage à être titulaire de tous les droits des œuvres transmises et pouvoir en conséquence les exposer dans la Galerie Domus. En cas de plagiat d'une œuvre, les participants encourent les conséquences juridiques et financières qui découlent de ce manquement à la loi et au règlement du concours et seront disqualifiés.

Dans le cas de photographies, les participants s'engagent au respect des lois en vigueur concernant le droit à l'image des personnes et des lieux photographiés.

L'Organisateur se réserve le droit d'arbitrer tout litige qui l'opposerait à l'un des participants. Tous les cas non prévus par le présent règlement seront tranchés par l'organisateur, dont les décisions seront sans appel.

L'Organisateur se réserve le droit en cas de circonstances indépendantes de sa volonté ou de toute autre cause, de modifier, suspendre, écourter ou annuler l'appel à candidature relative au Prix, ou modifier toute condition de participation au Prix et de reporter toute date annoncée.

Article 11. Application du règlement

Le simple fait de participer implique l'acceptation du présent règlement.

Envoi des projets, sous format PDF : du 10 novembre 2025 au 1 mars 2026 à l'adresse mission.culture@univ-lyon1.fr en précisant en objet du mail : concours Tremplin Arty 2026

Descriptif Galerie



Mur rouge = mur de titre général des deux expositions

Hauteur : 2,36 m
Largeur : 3 m

Projet 1

Mur orange
Hauteur : 2,36 m
Largeur : 3,00 m

Mur vert
Hauteur : 2,03 m
Largeur : 3,00 m

Mur gris
Hauteur : 2,03 m
Largeur : 1,50 m

Mur jaune
Hauteur : 2,03 m
Largeur : 3,00 m

Mur violet
Hauteur : 2,30 m
Largeur : 9,00 m

Mur perpendiculaire vert

Hauteur : 2,30 m
Largeur : 2,00 m

Mur bleu

Hauteur : 2,03 m
Largeur : 4,00 m

Mur rose

Hauteur : 2,03 m
Largeur : 1,00 m